

Séance du 25 mars 2025

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-sept heures, à Petit-Couronne dans les locaux de la mairie, sous la vice-présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Mme Hélène Pelli (titulaire), Dieynaba Diallo (titulaire)
MM. Joël Bigot (titulaire), Michel Cantais (vice-président), Bruno Courtois (titulaire), Laurent Turquer (titulaire),

La séance est ouverte à 17 h 10, Madame Hélène Pelli est nommée secrétaire de séance.

Sur proposition de la Présidente,
Le comité syndical, après en avoir délibéré,

Décide la **suppression** du poste suivant au **1^{er} avril 2025** :

- Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ere classe à temps complet de 20 heures, spécialité formation musicale (20/20e)

Décide la **suppression** du poste suivant au **1^{er} septembre 2025** :

- Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2eme classe à temps complet de 20 heures, spécialité flûte traversière (20/20e),

Décide la **création** du poste suivant au **1^{er} avril 2025** :

- Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet de 16 heures, spécialité formation musicale (16/16e)

Décide la **création** du poste suivant **1^{er} septembre 2025** :

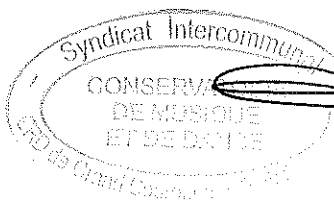
- Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet de 16 heures, spécialité flûte traversière (16/16e)

Au vu de l'exposé,
Vu l'avis du comité social territorial en date du 20 mars 2025,

Décide à l'unanimité (8 voix pour) la création et la suppression des emplois décrits ci-dessus.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage